

gement que nous venons d'entendre porter sur l'œuvre réalisée depuis sa fondation par le Comité International.

Livrés à notre propre appréciation nous risquerions de surestimer le résultat acquis. Cette faute de jugement étant écartée, à quoi attribuer ce résultat? A notre valeur personnelle? Si nombreux sont les critiques qui s'évertuent à prouver le contraire, que nous sommes tentés de croire que nous le devons plutôt au mode de recrutement du Comité, à sa pérennité à l'indépendance absolue d'opinion de ses membres à l'absence de toutes les intrigues qui sont inhérentes au système électif.

C'est vous dire à quel point nous sommes attachés, et la prudence avec laquelle il nous faut toucher à notre charte fondamentale.

Reconnaissant d'autre part combien le Baron de Coubertin a eu raison d'abandonner aux Fédérations Internationales le contrôle technique des épreuves, et l'utilité d'une collaboration plus étroite avec les éléments plus jeunes, plus actifs, toujours prêts à apporter des idées nouvelles, qui gagneraient à être amalgamées avec nos vieux principes dans le creuset olympique c'est animés du plus vif désir d'aboutir que nous étudions le vœu émis par les Fédérations Internationales.

Il nous faut cependant éviter les rhéteurs bavards et improductifs, et chercher plutôt à créer un organisme travailleur capable d'établir un programme définitif des Jeux Modernes, qui soit à la fois sportif et pratique.

C'est l'héritage que nous a légué mon éminent prédécesseur et c'est le plus grand hommage que ses anciens collaborateurs unis aux hommes de sport de toute race et de toute condition, peuvent lui rendre, que de conduire ensemble, dans la voie du progrès, l'enfant qu'il a fait naître et qui marche seul, aujourd'hui, à pas de géant.

De quelque côté que l'on regarde, l'on trouve des preuves de son activité. Eprises de l'idée olympique, les Républiques de l'Amérique Centrale vont, au mois d'octobre de cette année, inaugurer le cycle de leurs Jeux, avec l'espoir d'avoir, en 1932, des athlètes capables d'affronter la lutte à Los Angeles. Encouragés par le brillant succès des Jeux de Chamonix, les fervents adeptes des sports d'hiver ont, de leur côté, décidé de célébrer aussi dorénavant le retour de chaque olympiade.

Grande est ma joie de saisir la première occasion que me soit offerte depuis le Congrès de Prague, pour leur dire combien nous sommes heureux de compter parmi les sports olympiques ces sports que nécessitent, non seulement une grande dépense de force et d'adresse, mais aussi beaucoup de courage et d'endurance.

D'où, mieux que de Lisbonne, le dernier port d'Europe, ou s'embarque le voyageur pour l'Amérique latine, pourrions nous adresser aux pionniers de Rio de Janeiro et à ceux de Mexico l'expression de notre admiration et de notre gratitude.

Je ne veux pas, Messieurs retenir plus longtemps votre attention et empêcher mes collègues de visiter votre belle ville.

Je ne peux oublier qu'il importe, pendant le séjour ici, de leur laisser le temps nécessaire d'admirer Belem, Cintra, les rives du Tage qui sont si riants, en un mot, toutes les beautés dont la nature et les Arts se sont plu à parer votre belle Patrie.

5. — La Session de Lisbonne du C. I. O. Mai 1926

Le Comité International Olympique a tenu sa session de 1926 (an III de la VIII^e Olympiade) les 2,3,4,5,6, et 7 mai sous la présidence du Comte de Baillet-Latour, président du Comité.

La session a été ouverte par S. E. Monsieur le Président de la République du Portugal.

Etaient présents: MM. le comte de Baillet-Latour, A. Benavides, le baron Godefroy de Blonay, A. C. Bolanachi, le comte Bonacossa, the Earl Cadogan, le Rév. R. S. de Courcy-Laffan, J. S. Edström, William M. Garland, le comte Gautier-Vignal, le baron de Guëll, le conseiller J. Guth-Jarkovsky, J. J. Keane, le général Kentish, le secrétaire d'Etat Dr. Lewald, J. de Muzsa, le Comte de Penha-Garcia, Maurice Pescatore, le marquis de Polignac, le comte Clarence de Rosen, le Dr. O. Ruperti, le capitaine Scharroo, le baron A. Schimmelpenninck van der Oye, et le général Ch. H. Sherrill, membres pour la Belgique, le Pérou, la Suisse, l'Egypte, l'Italie, la Grande-Bretagne, la Suède, les Etats-Unis, Monaco, l'Espagne, la Tchéco-Slovaquie, l'Irlande, l'Allemagne, la Hongrie, le Portugal, le Luxembourg, la France et la Hollande.

Absents excusés: MM. Aldao (Argentine), Andrassy (Hongrie), Averoff (Grèce), de Beitegui (Mexique), le comte Clary, (France), Coombes (Australie), Ferreira Santos (Brésil), Glandaz (Franc), le marquis Guglielmi (Italie), Guinlé (Brésil), le Dr. Haudek (Autriche), Kiney (Etats-Unis), le Dr. Kishi (Japon), Krogius (Finlande), le baron de Laveleye (Belgique), le prince Lubomirski (Pologne), de Matheu (Amérique Centrale), Merrick (Canada), l'hon. Carlo Montu (Italie), Nourse, (Sud-Afrique), Nyholm (Danemark), le prince Ouroussouf (Russie), Gomez de Parada (Mexique), Plagino (Roumanie), le Rio Branco (Brésil), Selim Sirry Bey (Turquie), Stancioff (Bulgarie), le lieutenant colonel Sverre (Norvège) et sir Dorabji J. Tata (Inde).

Séance du Matin - le 3 Mai.

Le Comité International Olympique s'est réuni à 10 heures à la Camara Municipal.

— En ouvrant la séance, le Président a rendu hommage à l'œuvre grandiose du Baron de Coubertin, auquel un télégramme de reconnaissance a été adressé, en même temps qu'un souvenir qui lui est offert par ses collègues.

— Le Comité a ensuite remis aux Délégués pour la France une adresse portant les signatures des membres du Comité International Olympique rappelant leur dévouement à l'occasion des Jeux de la VIII^e Olympiade.

— Le Comité, après avoir décidé de se faire représenter par un délégué en Lettonie, et, par un troisième délégué en Allemagne, a élu respectivement membres du Comité International Olympique, Mr. J. Dikmans, Président du Comité Olympique, et le Duc Adolphe Frédéric de Mecklenburg-Schwein.

— Le Général Sherrill (Etats Unis) a été choisi comme membre de la Commission Exécutive.

— Le Comité a étudié le vœu émis par les Fédérations Internationales.

Séance de l'après-midi - le 3 Mai.

— Le C.I.O. a continué l'étude de la requête des Fédérations Internationales.

Séance du Matin - le 4 Mai.

— Le C. I. O. après avoir entendu l'exposé qui lui a été

fait par les représentants de MM. Cazalet et Nerman, décide que pour les compétitions de gymnastique la Fédération Internationale de Gymnastique est seule reconnue.

— Considérant d'autre part qu'il y a lieu de permettre et de favoriser, au cours des Jeux Olympiques, les démonstrations qui sont de nature à mettre en valeur les différents systèmes éducatifs, décide de recevoir directement et de transmettre pour toutes fins utiles au Comité Organisateur des Jeux Olympiques les engagements des groupements qualifiés pour se livrer à ces démonstrations.

— A la suite d'une très longue discussion le C. I. O. a exprimé par un vote unanime, moins deux voix, (le Marquis de Polignac et Comte de Bonacossa), son regret de ne pouvoir retenir le vœu exprimé à Prague par les Fédérations Internationales, vœu qui avait été expliqué, ensuite en détail par Mr. Gaston Vidal, leur mandataire, à la séance tenue à Paris en Novembre 1925 par la Commission Exécutive.

Toutefois, désireux d'établir une liaison plus intime, profitable et même nécessaire, avec les Fédérations Internationales le C.I.O. a décidé que:

«Les membres de la Commission Exécutive sont qualifiés pour «étudier les questions non-techniques d'ordre général qui leur «seraient soumises par les Fédérations Internationales, et pour «recommander au C. I. O. la décision définitive à prendre».

Cette décision prendra ses effets immédiatement, conformément aux pouvoirs du Comité de charger la Commission Exécutive de remplir tel mandat qu'il juge nécessaire.

Mais afin que cette disposition puisse être ajoutée à l'article 9 des Statuts, le Président à été prié de la transmettre aux membres absents, en vue d'obtenir le quorum nécessaire pour que cette addition aux Statuts ait force de loi.

— Mr. le Ministre des Pays Bas a apporté à l'Assemblée du C.I.O. ses vœux les plus chaleureux pour le succès de ses travaux. Il a exprimé la profonde satisfaction de ses concitoyens de ce que les prochains Jeux Olympiques seront célébrés à Amsterdam.

Le Président du C. I. O. a prié le Ministre des Pays-Bas de bien vouloir transmettre à S. M. la Reine l'hommage des membres du C. I. O.

— Ensuite d'une demande de réduction du prix des TRANSPORTS des athlètes et officiels participant aux Jeux Olympiques, adressée à l'Union Internationale des Chemins de Fer, le Président à reçu une réponse l'informant qu'en raison de l'importance des Jeux et du C. I. O. la demande avait été retenue et qu'une décision interviendrait en Octobre.

— Le Président expose les conditions dans lesquelles le Musée Olympique et le Secrétariat sont actuellement installés à Mon Repos, Lausanne. Les frais d'installation sont assumés par la ville de Lausanne, qui a voté les crédits nécessaires à cet effet. Il est décidé qu'une lettre de remerciements sera adressée au Syndic de Lausanne pour reconnaître ce geste aimable.

Séance de l'après-midi - le 4 Mai.

— Le C. I. O. a entendu communication du rapport sur la préparation et l'organisation des Jeux de la IXe Olympiade (Amsterdam 1928) exposée par le Baron Schimmelpenninck.

Après avoir échangé ses vues sur différents points, le C.I.O. ayant exprimé, le vœu que le stade comporte une ligne droite de 200 mètres, à prié le Comité Hollandais de s'entendre sur cette question, qui est d'ordre technique, avec la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Il a décidé ensuite qu'en dehors des éliminatoires de Football qui pourront avoir lieu au cours de la semaine du 30 Juin, le Programme des Jeux Olympiques d'Amsterdam devra être compris entre les 7 et 22 Juillet inclusivement, conformément au vœu exprimé au Congrès de Prague 1925.

Séance du 5 Mai.

— Le C. I. O. a continué l'étude du programme des Jeux de la IXe Olympiade (Amsterdam 1928).

Séance du matin - le 6 Mai.

— Le C. I. O. acceptant l'invitation qui lui a été transmise par le Comte Gautier Vignal, décide de tenir sa session de 1927 dans la Principauté de Monaco.

— Le Comité a continué l'étude du Programme des Jeux d'Amsterdam. Il a décidé de protester auprès du Comité organisateur contre l'érection d'une piste cyclable dans le stade athlétique même, afin d'éviter les graves inconvénients que le projet comporte.

Le Comité a ensuite donné plein pouvoir à la Commission Exécutive pour résoudre les difficultés qui pourraient se présenter au sujet des Jeux de 1928 avec les Fédérations d'Avion de Football et de Lawn Tennis.

A la demande du Président certaines directives ont été données à la Commission Exécutive afin de lui faciliter la tâche et de lui permettre d'agir en parfaite union d'idées avec le Comité.

Sur la proposition de Mr. Edström le C. I. O. a permis l'admission des femmes à un nombre restreint d'épreuves athlétiques aux Jeux Olympiques.

— Après avoir enregistré la promesse de leurs collègues Hollandais de tenir compte de certains desiderata de moindre importance relatifs au Concours d'Art, etc. le Comité a entamé la discussion au sujet de la désignation de la ville suisse où seraient célébrés les Jeux d'Hiver de 1928.

Mr. le Baron Godefroy de Blonay, après avoir donné lecture des contrats passés par le Comité Olympique Suisse avec les villes de Davos, Engelberg et St. Moritz, qui toutes trois posent, leur candidature, a assuré le Comité que toute garantie pouvait lui être donnée quant à la perfection des installations.

Certaines oppositions contre St. Moritz ayant été soulevées le Comité après en avoir pris connaissance s'est déclaré d'accord que les Jeux devaient être célébrés tous dans le même endroit et que les aménagements (téléférique ou chenilles) devaient être installés pour permettre le transport facile des bobsleighs et skeleton à St. Moritz, au cas où cette localité viendrait à être choisie. La durée des Jeux d'Hiver a également été limitée à 8 jours dont 2 dimanches.

Le choix du Comité s'est porté sur la ville de St. Moritz.

— Appelé ensuite à se prononcer sur le vœu formulé à Prague de donner aux Jeux de Chamonix le titre de Premiers Jeux Olympiques d'Hiver, le Comité l'a accueilli favorablement par 21 voix pour 2 voix contre (Baron Schimmelpenninck et Capitaine Scharroo).

— Après avoir entendu le rapport du Marquis de Polignac le C. I. O. renvoie sa décision sur l'étude du Règlement du Prix d'Aéronautique.

— Après avoir entendu un rapport du Président sur les Jeux d'Extrême Orient de 1925 et ceux de l'Amérique Centrale de 1926, le Comité a décidé, à la demande de Mr. Bolanachi, de reporter à 1929 les Jeux d'Alexandrie dont le stade ne pourra pas être terminé pour l'époque précédemment prévue.

Le Délégué pour l'Egypte a exposé en détail l'œuvre de propagande faite en Afrique par la diffusion de la médaille Africaine et a demandé ensuite que la Commission Exécutive étudie la question de la qualification des Athlètes aux Jeux Africains.

Il sera fait droit à ce désir et Mr. Bolanachi sera prié de prendre part à l'étude faite de cette question par la Commission Exécutive.

Séance des 6 et 7 Mai.

— Le Comité a entendu et approuvé le projet de règlement pour les Congrès Olympiques, rapport de MM. J. E. Edström Paul Rousseau et Colonel Thompson, qui lui a été développé par Mr Paul Rousseau

— Il a décidé ensuite de charger la Commission Exécutive d'étudier un programme définitif des Jeux Olympiques qui devrait lui être soumis à la réunion de 1927

— Le Comité a entendu diverses communications relatives à l'usage abusif du mot Olympique, et a enregistré avec satisfaction que le mouvement est tellement en décroissance qu'il n'a pas jugé nécessaire de prononcer pour l'instant aucune sanction.

— La Coupe Olympique a été attribuée pour 1927 à Mr. le Colonel Thompson, Président du Comité Olympique des Etats-Unis d'Amérique.

— Certaines modifications de détail ont été apportées au Règlement d'ordre intérieur, et sur la proposition faite par le Général Sherrill la Commission Exécutive a été priée de me tre à l'étude le changement suivant aux Règles Générales:

«Tout athlète qui aurait déjà fait une demande officielle pour obtenir un changement de nationalité sera considéré comme ayant renoncé à sa nationalité d'origine et ne pourra représenter celle-ci aux Jeux Olympiques.

— Le président ayant été interrogé sur la date extrême à laquelle devaient parvenir au C. I. O. les projets de médailles destinés au concours, a indiqué celle du 31 Décembre 1926.

— Le Général Kentish, au nom du Rév. de Courcy Laffan et de Lord Cadogan, a saisi le Comité de la proposition suivante:

«Considérant l'immense importance que présentent pour tout pays les Jeux et les Sports, lorsqu'ils sont organisés rationnellement; considérant les difficultés toujours plus grandes que rencontrent toutes les organisations, clubs et personnes chargées de l'éducation physique et morale de leurs compatriotes, lorsqu'elles recherchent des terrains de sport suffisants pour ceux que désirent prendre part à ces exercices; le C. I. O. réuni à Lisbonne désire attirer l'attention de tous les gouvernements sur la nécessité de vouer leur immédiate attention à la création de terrains de sport et de terrains de jeux pour enfants dans chaque ville, chaque village de leurs pays respectifs. En outre le C.I.O. attire l'attention de tous les Comités Nationaux Olympiques sur la nécessité de créer, en collaboration avec ses Fédérations Nationales, un organisme spécial qui se vouera exclusivement à l'étude de cette question».

Cette proposition a été votée après une étude attentive, au cours de laquelle a été suggérée l'idée de nommer une commission chargée de recueillir sur la question tous les éléments d'étude et de propagande.

Messieurs Kentish, de Polignac, Scharroo, Lewald et Benavides ont été choisis comme membres de cette commission.

Mr. W. M. Garland a donné ensuite lecture au Comité de deux lettres, l'une de S. E. Mr. le Président des Etats-Unis et l'autre de Mr. le Maire de Los Angeles, affirmant à nouveau l'enthousiasme avec lequel a été reçu dans leur pays la nouvelle du choix de l'Amérique et de Los Angeles en particulier comme siège de la Xe Olympiade.

Mr. W. M. Garland a assuré ses collègues que tous les travaux étaient en cours et à promis de transmettre au Président et au Maire de Los Angeles les remerciements du Comité pour l'intérêt qu'ils daignent porter à son œuvre.

— Le Comité a terminé sa session par la mise au point de quelques questions de détail, et après avoir adressé ses remerciements les plus sincères à Mr. le Comte de Penha Garcia en le priant d'être son interprète auprès du Sénateur Pontes, le Président a déclaré close la session du C. I. O. de Lisbonne.

6. — Lettre adressée par le C. I. O. à l'issue de la Session de Lisbonne à Messieurs les Présidents des Fédérations Internationales Sportives

Lisbonne, le 8 mai 1926

Monsieur le Président,

Le vœu émis à Prague par les Fédérations Internationales a été exposé en détail par M. Gaston Vidal, leur mandataire, devant la Commission Exécutive.

Il a été l'objet de toute son attention, d'autant plus que, depuis longtemps, celle-ci cherchait elle-même à trouver la meilleure modalité d'établir entre les Fédérations et le C. I. O. une collaboration plus étroite, dont l'urgence s'était manifestée aux Jeux de Paris, les premiers célébrés depuis le Congrès de Lausanne de 1921, où toute ingérence technique de notre part dans l'organisation et le contrôle des Jeux avait été abandonnée.

Dès le lendemain de ce congrès, le Baron de Coubertin s'était ému de la question: dès lors de nombreuses formules avaient successivement été proposées et écartées, aucune ne donnant pleine satisfaction: les unes se heurtaient à la forme actuelle du C. I. O., à laquelle nous croyons fermement être redevables, en grande partie, du succès que nous sommes fiers d'avoir obtenu depuis trente-six ans; les autres tendaient à former une sorte de superfédération, dont la création, proposée antérieurement, avait soulevé une vive opposition de la part des Fédérations elles-mêmes, qui chacune, et avec raison, entend qu'aucune autre ne vienne se mêler de ses affaires.

Intangibilité du C. I. O. et autonomie absolue de chaque fédération d'une part; nécessité d'autre part pour ces fédérations, qui règlent souverainement la partie technique, et le C. I. O. qui est le gardien de l'idée Olympique en même temps que le pourvoyeur des Jeux, de pouvoir traiter journalièrement les questions qui leur sont communes; tels étaient les principes à respecter, les choses à concilier.

Après avoir entendu un exposé de la situation, le texte suivant a été adopté:

«Les membres de la Commission Exécutive sont qualifiés pour étudier les questions non-techniques d'ordre général qui leur seraient soumises par les Fédérations Internationales et pour recommander au C. I. O. la décision définitive à prendre».

En même temps que je vous communique cette décision, je vous prierai, Monsieur le Président, de bien vouloir prêter la plus sérieuse attention à la note qui l'accompagne, désireux que vous vous rendiez compte des motifs qui ont dicté notre vote et du sincère désir de collaborer avec les Fédérations Internationales d'une façon continue et de chercher avec elles la solution des questions olympiques connexes aux Fédérations Internationales et au C. I. O.

Respectueux d'autre part de la décision qui a été prise à Lausanne de vous abandonner exclusivement la partie technique des Jeux, nous tenons néanmoins à nous en réserver le côté pédagogique et moral.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

Le Président du C. I. O.
(signé) Baillet-Latour.